

Intervention sur la communication orale de Mme Agnès Bertrand, adjointe à la maire du 14^{ème}, chargée des affaires scolaires, relative à la rentrée scolaire.

Madame la maire, mesdames et messieurs,

L'éducation de nos enfants est une priorité. La majorité municipale, à Paris, et dans le 14^{ème}, en a pleinement conscience, et agit en ce sens. Nous nous félicitons notamment du maintien de deux classes dans les écoles Occagne et Fournier, dont la fermeture a été évitée grâce à la mobilisation des élu-e-s, aux côtés des enseignants, des parents et des agents.

L'année scolaire 2013/2014 a été celle de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La ville y a mis des moyens financiers importants, qui permettent de tirer un premier bilan globalement positif. Nous voulons ici saluer l'implication des personnels (enseignants, agents et éducateurs...) et des parents qui a permis que l'année scolaire écoulée se passe dans de bonnes conditions.

Pour les écologistes, cette réforme est avant tout un levier pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales rencontrées à Paris. Les nouveaux ateliers ont pour ambition de faciliter un meilleur accès à l'art, la culture, le sport, l'éducation à l'environnement et à la santé, à la citoyenneté...

Des difficultés subsistent encore, notamment en maternelle : manque de locaux, mise en cohérence parfois insuffisante des temps périscolaires et scolaires, évolution à marche forcée des ASEM...Il faut faire en sorte d'améliorer ces points.

Cette rentrée doit aussi être l'occasion de préparer l'ace II de la réforme. Dans une démarche de concertation, plus approfondie que ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant, il faut mettre tous les acteurs autour de la table, pour préparer la rédaction d'un nouveau projet éducatif territorial. Le 14^{ème} doit prendre toute sa place dans cette démarche, et commencer faire preuve d'imagination pour renforcer la qualité et la diversité des ateliers périscolaires.

Nous considérons par ailleurs que l'école est un acteur majeur de la transition écologique parisienne. Nous soutenons donc la poursuite du plan de rénovation thermique des écoles et le renforcement de la qualité de l'alimentation dans les cantines. Le développement de l'éducation à l'environnement est également une priorité : multiplions les projets de compostage et de jardins pédagogiques (les votes exprimés au récent budget participatif ont d'ailleurs confirmé l'attachement des parisiennes et parisiens à ces projets d'écologie urbaine). La tenue en 2015 de la COP21 à Paris et au Bourget est par ailleurs une opportunité exceptionnelle pour fédérer les enfants et tous les adultes autour de l'enjeu climatique.

Permettez nous cependant de terminer cette intervention par une demande plus spécifique concernant certains établissements de notre arrondissement. Vous le savez, la liste des quartiers prioritaires politique de la ville va être publiée dans les semaines à venir. Pour le 14^{ème}, elle sera réduite aux quartiers au sud du boulevard Brune et exclut les quartiers de Plaisance à l'ouest de la rue Losserand, pourtant classés CUCS jusqu'ici. Cela signifie que deux écoles situées dans ce quartier, Rouvier et Alésia, ne seront plus demain en quartier prioritaire, et ne pourront plus bénéficier de

nombreuses dotations réglementaires dévolues à ce type de quartier (davantage d'emplois d'avenir, de crédits et de fonds...). Au vu de la composition sociologique des effectifs de ces écoles, qui concentrent un taux important de familles précaires, nous pensons que cette décision n'est pas recevable, et risque de fragiliser ces établissements, qui ont besoin d'un fort soutien des pouvoirs publics. Par exemple, le coût de la cantine pour les parents risque de ne plus être le même, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les familles. Nous demandons donc à la Ville de Paris d'intervenir auprès du gouvernement pour faire classer ces établissements en éducation prioritaire, y compris le collège Giacometti qui est le principal collège d'accueil de ces enfants.